

AUJOURD'HUI

Éditorial

Il faut revenir au bon sens et signer les accords de Meech tels quels, écrit Paul-André Comeau. Page 8

Idées

Assisterons-nous au « retour du bulldozer » dans la ville de Québec? L'opinion de l'urbaniste Jean Cimon. Page 9



George Bush

Bush accueille Pascal-Trouillot

La présidente provisoire d'Haïti passera quatre jours aux États-Unis à l'invitation du président américain. Page 5

Plus d'étudiants à l'école française

Alors que 84,5 % des Québécois sont de langue maternelle française, 90 % des élèves fréquentent maintenant l'école française. Page 3

Brockville s'excuse

Des membres de Brockville présentent leurs excuses au Québec parce que des vieillards de cette ville ontarienne ont piétiné le drapeau québécois. Page 2

Pagé déçu

Le ministre de l'Agriculture, des Pêches et de l'Alimentation exprime la vive déception du Québec de ne pas être au nombre des bénéficiaires du programme fédéral de 584 millions \$. Page 15

URSS: nouvelles réformes

La direction soviétique se lance dans une réforme économique en profondeur, après l'échec des réformes par étapes que les dirigeants espéraient suffisantes pour restructurer le système soviétique. Page 11

Hydro: baisse de 33% du bénéfice

Les trois premiers mois du présent exercice financier d'Hydro-Québec se soldent par une baisse de 33 % du bénéfice net. Page 11



Les Oilers gagnent la coupe Stanley

Les Oilers d'Edmonton ont remporté hier soir leur cinquième coupe Stanley en sept ans — la première sans Gretzky — en battant les Bruins 4-1. Page 15

La Cour suprême valide un traité signé par les Hurons en 1760

Marie Tison
de la Presse Canadienne

OTTAWA — La Cour suprême a reconnu aux Hurons le droit d'exercer leur religion et leurs coutumes sur un territoire s'étendant entre le Saguenay et le Saint-Maurice, en au-

tant que cet exercice ne soit pas incompatible avec la vocation de ces terres.

Dans un jugement unanime déposé hier, les neuf juges du plus haut tribunal du pays ont reconnu la validité d'un traité vieux de 230 ans signé par le général Murray. Par la même occasion, ils ont acquitté Régent,

Conrad, Georges et Hugues Sioui, quatre Hurons accusés d'avoir coupé des arbres, campé et fait des feux dans le Parc de la Jacques-Cartier en mai 1982.

Les Hurons avait fait valoir qu'un document signé le 5 septembre 1760, trois jours avant la capitulation de Montréal, par le général britannique

James Murray, constituait un traité leur donnant le droit d'exercer librement leur religion, leurs coutumes et le commerce.

Québec s'était opposé à cette prétention. Le procureur général du Québec avait soutenu que ce document ne constituait qu'un sauf-conduit, que le général Murray n'avait

pas le pouvoir de signer un traité et que si effectivement des droits avaient été conférés aux Hurons, ils avaient été éteints par la signature de traités subséquents.

La Cour supérieure du Québec avait retenu l'interprétation du Québec, mais la Cour d'appel avait

Voir page 10 : Hurons

Le taux d'escompte atteint son plus haut niveau depuis huit ans

Jean-Pierre Legault

LE TAUX d'escompte de la Banque du Canada a subi une forte hausse de 25 centièmes de point, hier, qui l'a porté à 14,05 %, son niveau d'il y a huit ans. Le dollar, qui a subi des assauts sanguinaires mardi dernier, est pour sa part demeuré fort sage, clôturant sensiblement au même niveau que mercredi.

C'est la première fois depuis 1982, au moment de la récession, que le taux d'escompte franchit la barre des 14 %.

Cette nouvelle hausse ne provoquera pas de mouvement des grandes banques en dépit de l'écart de l'écart entre le taux d'escompte et le taux privilégié des institutions. Historiquement, ces deux taux divergent d'environ 100 points de base. Aujourd'hui l'écart n'est plus que de 75 points de base et, si la Banque du Canada hausse encore pendant quelques semaines son taux directeur, les banques n'hésiteront pas à agir.

Les banques avaient ajusté leur grille de taux il y a environ un mois, après avoir toléré un écart restreint

pendant plusieurs semaines.

Ce sont avant tout les tribulations politiques qui sévissent au pays qui ont provoqué la hausse du taux d'escompte, forçant le gouverneur de la Banque du Canada, M. John Crow, à se porter au secours du dollar canadien qui subit de fortes pressions à la baisse depuis deux semaines. On se souvient que mardi dernier, à la suite de la démission du ministre Lucien Bouchard, le dollar a perdu près de deux tiers de cent par rapport à la devise américaine. Depuis, le billet vert est demeuré calme, retrouvant même une partie de ses pertes mercredi.

Hier, la hausse du taux d'escompte ayant été totalement anticipée, le dollar a perdu 4 centièmes pour terminer la journée à 84,41 cents US.

Pour les analystes, toutefois, les péripéties politiques actuelles qui secouent le Canada ne doivent pas faire oublier que les données fondamentales de l'économie canadienne indiquent qu'il est encore trop tôt pour lâcher du lest sur le front du loyer de l'argent.

« La hausse d'hier est en quelque sorte un avertissement à l'effet que les taux ne sauraient baisser de fa-

Voir page 10 : Taux



PHOTO PC

Le ministre des Finances, Michael Wilson, attribue à la tourmente constitutionnelle la hausse des taux d'intérêt.

Gorbatchev propose un compromis à la Lituanie sécessionniste

d'après AFP et Reuter

MOSCOU — Mikhaïl Gorbatchev a déclaré hier que la Lituanie pourrait se voir accorder l'indépendance dans deux ou trois ans si elle acceptait de suspendre sa proclamation unilatérale d'indépendance, ont rapporté des députés lituaniens.

Gorbatchev a proposé ce compromis au cours d'un rencontre à Moscou avec des représentants de la république rebelle, a précisé le député Nikolai Medvedev, membre de la délégation lituanienne.

« C'est quelque chose de nouveau. Je sens un rapprochement lent et très prudent de nos divergences », a-t-il déclaré à Reuter.

Gorbatchev « a dit qu'il continuerait à insister sur le gel de ce document (la déclaration d'indépendance du 11 mars). Nous lui

avons dit que nous étudierons cette proposition », a-t-il ajouté.

Gorbatchev avait affirmé à plusieurs reprises que l'indépendance pourrait prendre jusqu'à cinq ans. Il avait insisté en outre pour qu'elle se conforme à une loi récente sur la sécession des républiques, qui donne le dernier mot au Parlement de Moscou.

« J'ai écouté attentivement ce qu'a dit Gorbatchev et il n'a pas mentionné la loi sur la sécession », a rapporté Medvedev.

M. Gorbatchev a par ailleurs indiqué qu'« en cas de vote d'une suspension de l'indépendance, le blocus serait immédiatement levé et que des discussions seraient ouvertes en vue de compensations », a ajouté M. Antanaitis, un autre député.

« Si ces propositions ne sont

Voir page 10 : Lituanie

Les gens d'affaires exigent que Meech soit adopté tel quel

d'après la Presse Canadienne

LE REGROUPEMENT des gens d'affaires en faveur du lac Meech a tenu hier à redire encore une fois à quel point il juge important que l'entente soit ratifiée, et telle quelle.

« Meech est déjà un compromis », rappelle M. Castonguay, également président du conseil de la Corporation du groupe La Laurentienne.

En conséquence, le regroupement rejette le rapport Charest, qui a pour effet de vider le concept de la société distincte de toute sa signification, soutient M. Castonguay. « Le rapport Charest aurait pour effet d'engager une nouvelle ronde de négociations sans que la ronde du Québec soit terminée ».

Quant à une éventuelle conférence des premiers ministres, M. Castonguay croit que le premier ministre Robert Bourassa devrait y participer, si elle consiste seulement à établir l'agenda de la prochaine ronde de négociations. Mais si elle est convoquée sur la base du rapport Charest, il ne croit pas opportun pour le Québec d'y participer. « Le rapport

Charest n'est pas une base valable pour la tenue d'une conférence des premiers ministres ».

L'incertitude qui plane autour de l'accord du lac Meech suscite déjà de la prudence et de la nervosité chez les gens d'affaires. Si l'entente n'est pas ratifiée le 23 juin, cela entraînera certainement des « conséquences imprévisibles et négatives » sur l'économie.

Telle est l'opinion qu'ont aussi défendue hier le porte-parole du Regroupement, M. Claude Castonguay, ainsi que MM. Jacques Ménard, président de la Chambre de commerce du Montréal métropolitain, et Serge Saucier, président de la firme de conseillers en gestion Raymond, Chabot, Martin, Paré et associés.

Le regroupement avait convoqué la presse pour expliquer pourquoi il rejette le rapport Charest qui, a-t-on dit, vide le concept de société distincte de toute sa signification.

C'est cependant sur les répercussions économiques de l'incertitude présente et d'un éventuel rejet de

Voir page 10 : Meech



Claude Castonguay

Saint-Germain reconnaît que les policiers ont manqué d'initiative à Polytechnique

Caroline Montpetit

LES POLICIERS de la Commune urbaine de Montréal ont manqué d'entraînement et d'initiative, dans l'application des directives en place, au moment de la fusillade qui a fait 14 morts à l'École polytechnique, le 6 décembre dernier.

C'est ce qu'a reconnu hier le directeur du service de police de la CUM, Alain Saint-Germain, dans son second rapport sur l'intervention des policiers au moment du massacre.

Selon M. Saint-Germain, les policiers, qui croyaient avoir affaire à une simple prise d'otages, ont « tout simplement oublié de neutraliser le tireur », se préoccupant de circonscrire le périmètre et d'attendre les ordres du commandant, comme le

prévoit la directive dans les cas de prise d'otages.

« Dans une affaire comme celle de Polytechnique, je crois que les policiers auraient dû se munir de veste pare-balles, entrer dans l'édifice et tenter d'abord de localiser le tireur », a déclaré M. Saint-Germain.

Dans son rapport sur les circonstances de la mort des étudiants de Polytechnique, rendu public il y a deux semaines, le coroner Teresa Sourour soulignait que Marc Lépine aurait pu faire d'autres victimes, lorsqu'il a décidé de se suicider, puisqu'il possédait toujours 60 balles dans sa ceinture et que les policiers n'étaient toujours pas intervenus pour le neutraliser. Le coroner recommandait des correctifs dans les manoeuvres mises en place par les policiers pour assurer à l'avenir « une meilleure protection de la vie

humaine ».

« Les policiers sont des êtres humains. Dans des circonstances de stress, ils peuvent faire des erreurs. Dans le cas de Polytechnique, une plus grande rapidité dans l'intervention policière n'aurait de toute façon pas empêché la mort des 14 victimes », a réaffirmé M. Saint-Germain.

Le directeur du service de police a d'autre part mandaté la direction des services administratifs de la CUM d'entreprendre une révision exhaustive des directives réglementant la conduite des policiers. Toutes les institutions scolaires du territoire seront ajoutées au plan de vulnérabilité.

« Nous allons créer un guide d'intervention à l'usage des policiers, qui encouragera l'usage de souplesse et d'i-

Voir page 10 : Policiers

Les camionneurs lèvent leurs barrages

L'approvisionnement reste pénible pour quelques usines et détaillants

Caroline Montpetit

LES CAMIONNEURS indépendants du Québec et de l'Ontario avaient pratiquement levé tous les barrages qui bloquaient l'approvisionnement des denrées, au moment de mettre sous presse hier.

Les quelque 600 irréductibles manifestants, déterminés toutefois à rester solidaires du mouvement de protestation, avaient

plutôt choisi d'occuper les arrêts routiers de Lacolle et de Bainsville, près de Rivière-Beaudette, pour inciter le gouvernement à négocier avec leurs dirigeants.

« Ils veulent que notre président rencontre le ministre Elkas. Ils ne sont pas satisfaits des offres de mardi dernier », a déclaré une porte-parole de l'Association des propriétaires de camions-remorque du Québec, hier soir.

Selon Michel Martin, agent de relations publiques pour la Sû-

Voir page 10 : Camionneurs

Nous avons préparé une entrée facile dans le monde de l'informatique

ENFIN!...

Une solution informatique abordable & complète.

Dumoulin Informatique

Montréal 8251 St-Hubert (nord de Jarry) 385-1777

Laval 1533 Autoroute 440 Ouest (à l'est de l'autoroute 15) 688-1001

Le petit magasin AU GRAND CHOIX



WordPerfect DataTrain



TOUT CE QU'IL FAUT POUR ABDORER L'INFORMATIQUE EN TOUTE CONFIDANCE

- L'ORDINATEUR 40 MEG IBM COMPATIBLE
- LE LOGICIEL WORDPERFECT 5,0 FRANÇAIS
- L'IMPRIMANTE DE QUALITÉ DE ROLLAND

DPC-1000
■ 640K Ram
■ Disque rigide 40 meg
■ Clavier étendu et accents français
■ Moniteur 14" monochrome
■ Imprimante 190 cps PR-9101
■ Manuel d'apprentissage du DOS
(Version AT 80286 12 MHz, à 500 \$ en sus)

1995

EN BREF...

Les accidents diminuent sur la route

QUÉBEC (PC) — Les accidents de la route survenus au cours du premier trimestre de 1990, et rapportés à la Régie de l'assurance automobile du Québec, ont diminué de 9,7 % comparativement au trimestre correspondant de l'année précédente. Le nombre des accidents au cours des trois premiers mois de 1990 s'est élevé à 43 169, au regard de 47 794 au cours des trois premiers mois de 1989. Les accidents avec dommages corporels représentent 16,5 % et 16,3 % respectivement pour les années 1989 et 1990. Les victimes d'accidents de véhicules routiers durant la période ont diminué de 1,10 %, ce qui représente une diminution de 9,9 % par rapport à l'année précédente. Le nombre des victimes décédées est passé de 210 à 195, une baisse de 7,1 %, tandis que le nombre des blessés graves a diminué de 9,2 % et celui des blessés légers de 10,1 %. Les victimes occupant un véhicule de promenade ont diminué de 12,3 %, celles occupant un camion ont baissé de 2 %, les piétons blessés, de 6 %, et les autres, de 1,4 %.

À bas la tordeuse!

CHARLESBOURG (PC) — Un peu plus de 530 000 hectares de forêt, situés particulièrement dans le Bas-Saint-Laurent et la Gaspésie, seront arrosés d'insecticide microbien dès juin dans le cadre du programme de lutte contre la tordeuse de bourgeons de l'épinette mis sur pied pour la 21e année par le ministère de l'Énergie et des Ressources du Québec. Pour réaliser son plan de lutte contre la tordeuse des bourgeons de l'épinette, le ministère utilisera 13 monomoteurs et neuf quatrimateurs.

Le séparatisme en...Colombie-Britannique

PRINCE GEORGE, C.-B. (PC) — Si le gouvernement fédéral continue d'ignorer le mécontentement à son égard qui existe en Colombie-Britannique, il s'y formera alors un mouvement séparatiste, semblable à celui du Québec. C'est l'avertissement qu'a donné hier Mme Sheila Copps, candidate au leadership libéral. Elle s'adressait aux 14 députés de Prince George-Bulkley Valley au congrès à la direction, tous des partisans de M. Jean Chrétien. « Il nous faut trouver un moyen de faire sentir à la Colombie-Britannique qu'elle fait partie des choses, a déclaré Mme Copps. Il faut également que le gouvernement fédéral reconnaisse les préoccupations régionales des Canadiens, au lieu de prendre des décisions et de donner l'ordre aux provinces de les exécuter. » La méfiance des Canadiens à l'égard des politiciens, a par ailleurs noté Mme Copps, ajoute actuellement à la crise constitutionnelle.

Des immigrants illégaux seront détenus dans une base militaire

TORONTO (PC) — Immigration Canada a conclu un accord pour l'utilisation d'une base des Forces canadiennes au Québec où pourront être détenus des immigrants illégaux, les hôtels commençant à manquer de place, a-t-on appris hier.

Le ministère de la Défense nationale a accepté que les immigrants clandestins soient internés au Camp Farnham, à 65 kilomètres à l'est de Montréal, si cela devient nécessaire à cause du manque de place, indique un article du *Toronto Star*, citant des documents obtenus grâce à la Loi d'accès à l'information.

Le ministère de l'Immigration est en mesure de faire face à la situation actuelle, mais ce ne sera plus pareil

lorsque débiteront les audiences de 53 000 faux réfugiés, indique un mémoire du 26 avril 1989.

Le gouvernement loge environ 96 immigrants par semaine dans des hôtels où ils sont détenus. Les autorités s'attendent à ce que ce nombre augmente considérablement, cependant, lorsque seront examinées les demandes des 53 000 candidats réfugiés que l'on soupçonne d'avoir choisi le Canada pour des raisons économiques.

L'année dernière, Ottawa a consacré plus de 12 millions \$ à la location de chambres pour des revendicateurs du statut de réfugié. Cette somme comprend la nourriture et les agents de sécurité, a précisé au cours d'une entrevue M. George

L'aide fédérale aux pêcheries du Québec, «c'est du pain sec», conclut Michel Pagé

Bernard Racine
de la Presse Canadienne

QUÉBEC — Le ministre de l'Agriculture, des Pêches et de l'Alimentation Michel Pagé a exprimé hier la vive déception du Québec de ne pas être au nombre des bénéficiaires du programme de 584 millions \$ annoncé par le ministre des Pêches du Canada Bernard Valcourt pour aider les Pêches.

Il a dénoncé l'attitude du gouvernement fédéral au moment où il annonçait un programme de 50 millions \$ sur cinq ans de rentabilisation de l'industrie de la pêche québécoise.

« Il n'y a pas une province des Maritimes qui a pris ses responsabilités comme le Québec en bâtissant un plan d'intervention qui s'appuie sur des objectifs à long terme et qui prévoit des mécanismes d'intervention bien ciblés. Pas une province des Maritimes ».

« Les provinces de l'Atlantique se sont limitées, comme d'habitude, à pleurer, pleurnicher, quémander et brailler sur les épaules du fédéral. Le fédéral, comme d'habitude, a sorti son mouchoir uniquement pour elles ».

« Le Québec a donc demandé au fédéral une part juste et équitable de ce montant. On ne demande rien de plus que les autres, mais rien de moins non plus », a poursuivi M.

Pagé.

Des 584 millions \$, il y a environ 9 millions \$ qui vont venir au Québec et ça, c'est le pain sec, c'est 2,7 % de l'enveloppe, alors que la valeur de nos débarquements représente environ 9,5 % des débarquements, selon le ministre.

Quant au programme de coopération pour l'avenir des pêches (CAP) de 50 millions \$, échelonné sur cinq ans visant à rentabiliser le secteur des pêches au Québec, il est réparti comme suit :

- un plan intégré de rationalisation de la flotte de pêche ainsi que des usines de première transformation totalisant 33,6 millions \$, ce qui permettra de sauver de 75 à 80 % des 3000 emplois actuellement menacés de disparaître;
- un plan de développement de 13 millions \$ pour l'industrie de 2e et 3e transformations et de l'aquaculture;
- des crédits de 3,4 millions \$ destinés au développement de marchés plus lucratifs et plus diversifiés.

Le programme CAP se traduira par six mesures distinctes :

- aide à la rationalisation de la pêche et de la transformation;
- subvention de développement pour compenser la diminution des débarquements et la baisse d'activité de transformation;
- soutien temporaire pour permettre à certaines entreprises de poursuivre leurs opérations;
- aide à la restructuration financière de certaines entreprises;
- aide pour favoriser le regroupement des entreprises de commercialisation;
- subvention à la recherche en aquaculture et en transformation.

Le secteur des pêches est actuellement plongé dans une crise due à un ensemble de situations. La valeur des débarquements, qui était de 124 millions \$ en 1987, est passée à 79 millions \$ en 1989, une diminution de 36 %.

Le nombre des emplois a diminué, au niveau de la pêche, passant de

6814 en 1987 à 5995 en 89, une baisse de 20,7 %; même diminution au niveau des usines de transformation, dont le nombre d'emplois est passé de 6611 en 1987 à 5240 en 1989, ce qui représente une baisse de 12 %.

M. Pagé a révélé qu'il a dit au fédéral d'affecter au Québec de 40 à 50 millions \$ (mais rien de moins que 40 millions \$) du 584 millions \$ ou de lui signer une entente parallèle de la même valeur.

« Un dollar c'est un dollar. Qu'il vienne du 584 millions \$, peu m'importe ». L'objectif c'est que le fédéral donne au Québec un montant équivalent à ce qu'il donne aux autres. M. Valcourt a annoncé vendredi dernier qu'une entente fédérale allait être négociée et signée entre les ministres des Pêches du Canada et du Québec au sujet d'une intervention fédérale dans le secteur des pêches uniquement au Québec.

C'est pour cette raison que M. Valcourt sera de passage à Québec aujourd'hui pour rencontrer M. Pagé.

Les redistributeurs d'électricité demandent un moratoire sur les nouveaux tarifs d'Hydro

QUÉBEC (PC) — L'Association des redistributeurs d'électricité du Québec (AREQ) demande au gouvernement de décréter un moratoire face à la nouvelle politique tarifaire d'Hydro-Québec à l'endroit de ses membres jusqu'à l'adoption d'un nouveau tarif redistributeur.

Dans un mémoire présenté hier devant la commission parlementaire chargée d'examiner la situation et les perspectives de l'énergie électrique, le porte-parole de l'Association, le maire de Sherbrooke, M. Jean Paul Pelletier, a réclamé la reconnaissance, par le gouvernement et Hydro-Québec, « de l'apport réel des réseaux municipaux et coopératifs à la gestion du développement hydro-électrique du Québec ».

Cette reconnaissance est primordiale à la survie de ces réseaux maintenant regroupés au sein de l'AREQ, a ajouté M. Pelletier.

Dans le but de favoriser le dialogue avec Hydro-Québec (avec laquelle les relations semblent tendues), l'AREQ recommande la mise sur pied d'un comité technique conjoint sur la tarification formé de représentants du gouvernement, d'Hydro-Québec et de l'Association. Ce comité aurait pour mandat d'étudier

les différents impacts de la restructuration du tarif pour les grandes industries et d'élaborer un tarif redistributeur.

« Notre survie est en danger, a dit le maire de Sherbrooke aux membres de la commission. Nous serons dans la position où notre plus gros compétiteur (Hydro-Québec) nous englobera et les villes subiront les inefficacités d'Hydro-Québec, a dit encore M. Pelletier qui a amèrement reproché à la société d'État d'adopter une attitude méprisante à l'endroit de l'AREQ.

« Il est bien évident que notre présence agace Hydro-Québec. Pourtant, nos réseaux d'électricité appartiennent au peuple. On pourrait dire que c'est un bien patrimonial, pour ne pas dire ancestral », a dit le porte-parole de l'Association.

En 1977, l'AREQ comptait 26 réseaux municipaux et, aujourd'hui, il n'en reste plus que 12 (en plus d'un réseau de coopérative) qui desservent 125 000 abonnés résidentiels, commerciaux et industriels (Alma, Amos, Baie-Comeau, Belleterre, Coaticook, Joliette, Jonquières, La Baie, Magog, Sainte-Ambroise-de-Chicoutimi, Sherbrooke, Westmount et la Coopérative Saint-Jean-Bap-

tiste de Rouville).

Ces réseaux ont un chiffre d'affaire de quelque 15 millions \$. M. Pelletier a dit avec fierté que le service offert par l'AREQ est « extrêmement supérieur à celui d'Hydro-Québec » et génère de bons profits. Il a précisé, par exemple, que le nombre d'abonnés à Sherbrooke est passé de 43 000 en 1983 à 61 000 en 1990.

Mais, selon son porte-parole, les réseaux de redistribution d'électricité sont pénalisés par Hydro s'ils réalisent des bénéfices trop importants. La ville de Sherbrooke a déjà payé des « amendes » de 5,7 millions \$ à ce chapitre, a dit M. Pelletier. « Et quand on pense que nous (l'AREQ) sommes les troisièmes meilleurs clients d'Hydro... », a ajouté le maire Pelletier avec ironie.



SPORTS

Les Oilers remportent la coupe Stanley Bill Ranford décroche le trophée Connie Smythe

François Lemu
de la Presse Canadienne

BOSTON — L'ère Gretzky est bel et bien terminée à Edmonton.

En enlevant leur cinquième coupe Stanley en sept ans, les Oilers ont fait la preuve qu'ils pouvaient gagner sans leur ex-leader, parti pour Los Angeles il y a deux ans.

Hier soir au Garden, ils ont confirmé leur excellence en emportant 4-1 face aux Bruins de Boston dans le cinquième match de la finale. Edmonton gagne ainsi la série quatre

victoires victoires à une.

Dans ce triomphe des Oilers, plusieurs joueurs ont su tirer leur épingle du jeu. On pense bien sûr à Mark Messier, Jari Kurri, Glenn Anderson, Craig Simpson et Esa Tikkanen. Mais le meilleur d'entre-eux aura finalement été Bill Ranford qui a mérité le trophée Connie Smythe. Encore une fois brillant dans ce cinquième match, Ranford est devenu le neuvième gardien à se voir attribuer cet honneur qui récompense le meilleur joueur des séries. En cinq parties, les Bruins ne l'auront déjoué que huit fois.

Les Oilers avaient pris l'habitude

de gagner la coupe au Northlands Coliseum. Hier, c'était la première fois qu'ils l'enlevaient sur la glace de l'adversaire. C'était aussi la première coupe de John Muckler à titre d'entraîneur-chef. Enfin, la coupe demeurera au Canada pour une septième année de suite, Montréal et Calgary l'ayant gagnée en 1986 et 1989 respectivement.

Chez les Bruins, plusieurs joueurs ont déçu au cours de cette finale même si l'équipe n'a pas démerité dans son ensemble. Ainsi Craig Janney, Brian Propp et Bobby Carpenter n'ont pas récolté un seul point contre Edmonton. Cam Neely, lui, a

été limité à quatre passes. Seul Raymond Bourque a su élever son jeu au niveau de celui des Oilers.

Hier, Anderson et Simpson ont marqué en deuxième, puis Steve Smith a mis fin aux minces espoirs des Bruins en déjouant Andy Mogg à 9:00 de la troisième période. Joe Murphy a ajouté un quatrième but à 14:53 avec l'aide de Mark Lamb et de Martin Gélinas. Lyndon Byers a été finalement le seul à déjouer Ranford à 16:30.

Le match terminé, le public du Garden a offert une ovation aux deux équipes.

EN BREF...

Kelesi passe aux quarts à Genève

GENÈVE (AP) — La Canadienne Helen Kelesi a atteint les quarts de finale de l'Omniun européen disputé à Genève, en Suisse. Kelesi, troisième tête de série du tournoi, a facilement vaincu l'Américaine Linda Harvey-Wild, 6-1 et 6-4. L'Italienne Cathy Caverzasio a aussi atteint les quarts de finale en éliminant la Grecque Angeliki Kanellopoulou en deux manches de 6-1 et 7-5.

Giro: Bugno vainqueur de la 1ère semaine

VALLOMBROSA, Italie (AFP) — Gianni Bugno est sorti grand vainqueur de la première semaine du Tour d'Italie cycliste. À Vallombrosa, l'Italien a consolidé, hier, son maillot rose par une victoire de prestige dans la septième étape jugée au sommet d'une montée de dix kilomètres. Aussi impressionnant qu'à Vésuve dimanche dernier, Bugno a pris l'avantage dans les dernières centaines de mètres sur un groupe d'une dizaine de coureurs. Sur la ligne envahie par un public enthousiaste qui se découvre un nouveau champion, il a devancé le Soviétique Piotr Ugrumov, le Français Charly Mottet, l'Espagnol Marino Lejarreta, et a empoché les 12 secondes de bonification au vainqueur.

Thomas Muster jouera à Roland-Garros

VIENNE (AFP) — Thomas Muster, qui souffre d'une inflammation osseuse de l'avant-bras gauche, disputera cependant le tournoi de tennis de Roland-Garros, a annoncé hier, à Vienne son manager Ronald Leitgeb. À Dusseldorf (RFA) où se déroule la Coupe des nations, l'Autrichien avait dû quitter prématurément cette épreuve pour rejoindre Vienne après s'être vu diagnostiquer une inflammation osseuse à l'avant-bras gauche. « Son état n'est pas plus grave qu'avant Monte Carlo ou Rome », où Muster a été vainqueur la semaine dernière, a ajouté M. Leitgeb.

Sanchez confirme sa présence à Montréal

(PC) — L'Espagnole Aranxta Sanchez prendra part aux Internationaux féminins de tennis du Canada présentés au stade Jarry de Montréal à compter du 28 juillet prochain. L'an dernier à Toronto, Sanchez s'était inclinée en finale devant l'Américaine Martina Navratilova. Sanchez, championne en titre des Internationaux de France, est la deuxième tête de série, après Gabriela Sabatini, à confirmer sa présence. Au début du mois de mai, Sanchez a perdu en trois sets contre Steffi Graf à Hambourg, après avoir eu raison de Martina Navratilova en demi-finales.

Bassett-Seguso éliminés du double à Paris

PARIS (PC) — La Canadienne Carling Bassett-Seguso, qui tente de retrouver sa place parmi les meilleures joueuses sur la scène du tennis mondial, après une absence de la compétition de quelques années, a été écartée du tournoi de Roland-Garros à Paris, en perdant lors des qualifications, hier. Bassett-Seguso s'est inclinée en deux sets de 6-3 et 6-2.

GP de Monaco: Senna le plus fort aux essais

Patrice Burchkalter
de l'Agence France-Presse

MONACO — Le suspense n'aura pas duré longtemps lors de la première séance d'essais officiels du Grand Prix de Monaco de Formule un, hier, après-midi sur le circuit tracé dans les rues de la Principauté. En frappant un grand coup dès le début de la séance, le Brésilien Ayrton Senna (Marlboro McLaren Honda) a ôté toutes illusions à ses adversaires. À son coéquipier, Gerhard Berger, et à Jean Alesi (Tyrrell) notamment.

Le Français pouvait pourtant nourrir bien des espoirs à l'issue de l'heure et demie d'essais libres du matin. Meilleur temps en 1:22,730, Alesi avait répondu à l'attente de ses supporters, en présentant au rendez-vous monégasque qu'il se fixait

depuis plusieurs semaines.

Chez lui à Monaco, sur un terrain qu'il affectionne particulièrement, Ayrton Senna n'a pas voulu laisser planer le moindre doute. Un tour de chauffe et, aussitôt, « Magic » se lançait dans son numéro de funambule : 1:21,811. Personne n'avait été aussi vite sur le tournant de Monaco. Les efforts de Berger (1:23,001) et de Jean Alesi (1:23,372) restèrent vains. Comme pour montrer qu'il entendait bien affirmer sa suprématie, Senna repartira pour un autre tour.

Encore plus étourdissant, toujours plus fort, 1:21,797 minute (146,470 km/h), le Brésilien démontait qu'il ne craignait rien ni personne. Qu'il savait repousser chaque fois un peu plus ses limites.

« J'ai tout donné durant ma seconde tentative, simplement pour éviter tout problème samedi. »

HOCKEY

Ligue nationale

Coupe Stanley	
Mardi	Edmonton 3, Boston 2
Vendredi	Edmonton 7, Boston 2
Dimanche	Boston 2, Edmonton 1
Mardi	Edmonton 5, Boston 1 (Edmonton mène 3-1)
Hier	Edmonton à Boston, 19 h 35
Demain	x-Boston à Edmonton, 20 h 05
Lundi	x-Edmonton à Boston, 19 h 35 (x-si nécessaire)

Les meneurs

Match d'hier non inclus	b	a	pts
Messier, Edm.	9	21	30
Simpson, Edm.	15	14	29
Neely, Bos.	12	16	28
Kurri, Edm.	10	15	25
Tikkanen, Edm.	13	11	24
Larmer, Chi.	7	15	22
Savard, Chi.	7	15	22
Janney, Bos.	3	19	22
Hull, St.L.	13	8	21
Anderson, Edm.	9	11	20
Roenicke, Chi.	11	7	18
Druce, Was.	14	3	17
Lamb, Edm.	6	10	16
Bourque, Bos.	5	11	16
Presley, Chi.	9	6	15

BASEBALL

Ligue nationale

Mercredi	
Los Angeles 4, Chicago 3	Cleveland à Seattle
Montréal 4, San Diego 3	Toronto en Californie
Houston 7, Pittsburgh 3	Aujourd'hui
S.Franco 6, St. Louis 1	Chicago, Hibbard (3-2) à Detroit, Petry (4-1), 19 h 35
Hier	Boston, Hetzel (1-3) à Minnesota, Smith (2-4), 20 h 05
S.Franco à St. Louis	New York, Cary (1-0) à Kansas City, Davis (1-4), 20 h 35
Los Angeles à Chicago	
Cincinnati à Montréal	
San Diego à New York	
Atlanta à Phil'phie	
Aujourd'hui	
Houston, Scott (1-5) à Chicago, Boskie (1-0), 14 h 20	
Cincinnati, Armstrong (7-1) à Montréal, Martinez (3-3), 19 h 35	
San Diego, Rasmussen (3-2) à New York, Cone (1-2), 19 h 35	
Atlanta, Glavine (2-2) à Philadelphie, Cook (5-0), 19 h 35	
San Francisco, Burkett (2-1) à Pittsburgh, Terrell (1-3), 19 h 35	
Los Angeles, Martinez (4-2) à St. Louis, Magrane (2-6), 20 h 35	

Ligue nationale

Section Est		Section Ouest	
g	p	g	p
PITTSBURGH	24	16	600
PHILADELPHIE	22	16	579
MONTRÉAL	22	18	550
NEW YORK	19	19	500
CHICAGO	19	21	475
ST. LOUIS	18	22	450

Section Est		Section Ouest	
g	p	g	p
CINCINNATI	26	10	722
LOS ANGELES	20	20	500
SAN DIEGO	18	21	462
ATLANTA	15	22	406
SAN FRANCISCO	16	24	400
HOUSTON	15	25	375

LIGUE AMÉRICAINE

Section Est		Section Ouest	
g	p	g	p
MILWAUKEE	22	15	595
BOSTON	20	18	526
TORONTO	21	21	500
CLEVELAND	19	20	487
DETROIT	19	23	452
NEW YORK	16	21	432
BALTIMORE	17	23	425
OAKLAND	27	12	692
CHICAGO	22	14	611
MINNESOTA	21	18	538
SEATTLE	21	21	500
CALIFORNIE	18	23	439
Texas	17	23	425
KANSAS CITY	15	23	395